

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

SEPTIÈME ANNÉE. — 1878-1879

MÉMOIRES
—
COMPTES RENDUS DES SÉANCES



LYON
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

1880

P. grandiflora et *elatior* a été en effet constatée sur plusieurs points de la Normandie et par divers botanistes. Déjà A. de Brébisson dans la 4^e édition de sa *Flore de Normandie* (1869) avait signalé ces hybrides qu'on méconnaissait autrefois parcequ'on leur donnait à tous le nom de *P. variabilis*, sans se préoccuper de la question d'hybridité.

M. BOLLU fait un compte-rendu de l'ouvrage de M. Burnat, intitulé : *les Rosiers des Alpes-Maritimes*. (Voy. p. 324).

SÉANCE DU 28 MAI 1879

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bullet. Soc. d'études sc. natur. Nîmes, n° 3, 1879, contenant l'indication de plantes nouvelles pour la Flore du Gard, *Vicia cassubica* et *Oxalis stricta* ;

Compte rendu des séances de la Soc. roy. de botanique de Belgique, 4 mai 1879 ;

Revue savoisiennne, n° 4, 1879 ;

Bullet. Soc. agric. sc. de Haute-Saône, n° 9, 1879 ;

Bullet. Soc. botan. France, séances n° 3, 1878 ;

Bullet. Soc. sc. natur. Saône-et-Loire, 1878 ;

Actes Soc. linn. Bordeaux, livr. IV-VI, 1878 ;

Botanische Zeitung, nos 19-21, 1879 ;

Bullet. Soc. linn. Charente-Infér. nos 3-4, 1878 ;

Centurie du Billotia, envoyée par M. Paillot, de Besançon.

Admissions :

MM. Flocard et D^r Guèdel, de Grenoble, sont admis comme membres titulaires.

Communications :

M. DEBAT présente quelques Mousses rares des environs de Chamonix qui lui ont été envoyées par notre collègue M. Payot et fait à leur sujet les remarques suivantes :

M. Payot dont vous connaissez tous les persévérantes recherches autour de Chamonix, vient de m'adresser successivement deux paquets de Mousses ; J'y ai rencontré plusieurs espèces qui me paraissent dignes de vous être présentées.

Voici, pour commencer, deux Mousses dont j'ai déjà eu l'occa-

sion de vous entretenir, mais qu'il est utile de revoir pour ne pas avoir à les confondre, ce qui est arrivé notamment aux savants auteurs du *Bryologia europæa*. Ce sont les *Webera Ludwigii* et *Webera commutata*. Les diagnoses de ces deux espèces sont peu différentes ; mais la dernière, très-répondue au pied des glaciers du Mont-Blanc, fructifie en général abondamment. La première, presque toujours stérile, s'en distingue en outre par la couleur rougeâtre des touffes dans la moitié inférieure. Il y a peu d'années, elle n'avait pas encore été signalée en France. M. Payot, qui découvrit d'abord la variété *elongata* à la base des Aiguilles Rouges, vient de m'envoyer le type rencontré au-dessous de la Mer-de-Glace. Ce type ressemble beaucoup plus au *Webera commutata* que la variété, et l'on comprend que la confusion ait été possible.

Au nombre des échantillons envoyés sous le nom de *Webera Ludwigii* et qui n'ont pas avec cette dernière Mousse beaucoup de dissemblance, j'en ai rencontré un ou deux qui, examinés avec soin, présentent des différences notables. Ils sont munis de ramuscules flagelliformes, à feuilles très-espacées ; sur la tige et à la base des rameaux des radicules nombreuses en feutre tomenteux ; les feuilles dont le tissu cellulaire rappelle celui d'un *Bryum* et non d'un *Webera* sont ovales, acuminées, en général mucronées par l'excurrence de la nervure, le mucron légèrement denticulé, un peu révolutes dans la moitié inférieure, planes au-dessus. En me basant sur ces caractères j'ai rapporté ces échantillons au *Bryum Warneum* du sous-genre *Cladodium*, Il est à regretter que l'absence de fructifications nous prive de caractères importants.

Sous le nom de *Bryum Duvalii*, M. Payot envoie une autre Bryacée, malheureusement dépourvue de fruits. Le *Br. Duvalii* forme des touffes lâches à rameaux très-allongés, pourvus de feuilles très-espacées et fortement décurrentes ; les tiges sont rougeâtres. A première vue, la Mousse de M. Payot présente ces caractères ; mais les feuilles sont bien moins espacées que chez le *B. Duvalii* et la décurrence assez faible ; en outre, les feuilles, au lieu d'être entières, sont nettement denticulées au sommet ; leur forme est plus allongée, le tissu cellulaire est très-différent. Je n'ai pas hésité à reconnaître le *Webera albicans* ou *Wahlenbergii*. A ces échantillons s'en trouvaient

associés d'autres qui semblent se rapporter à la variété *glacialis* de la même espèce.

Le premier envoi de notre correspondant contenait des spécimens d'une Mousse désignée par lui sous le nom d'*Hypnum Heufleri*, jolie espèce peu commune, signalée dans la Haute-Vienne par M. Lamy et dans la chaîne de Lure par M. Renauld. Ne connaissant pas encore l'*H. Heufleri* par des échantillons authentiques, j'avais accepté provisoirement le nom donné par M. Payot lorsque, dans son second envoi, j'ai trouvé la même espèce, cette fois sous le nom d'*H. procerrimum*. Dans l'intervalle, j'avais reçu le véritable *H. Heufleri*, et j'ai pu me convaincre que les échantillons des deux envois n'appartenaient point à cette espèce. Mes recherches, pour les déterminer, ont été laborieuses, car le sous-genre *Drepanium* auquel ils appartiennent évidemment, renferme des espèces nombreuses et susceptibles de varier beaucoup. Je crois enfin, mais avec doute, pouvoir vous la présenter sous le nom d'*H. dolomiticum* (1).

Voici maintenant une Mousse, dont je vous ai déjà entretenu ; si j'y reviens c'est qu'elle appartient au rang des formes critiques qui embarrassent les bryologues. En décrivant l'*H. commutatum*, les auteurs du *Bryologia Europæa* ont admis les variétés *falcatum* et *fluctuans*. Dans le Synopsis, et d'accord en cela avec l'ensemble des bryologistes, la variété *falcatum* est érigée en espèce et la variété *fluctuans* rattachée à cette dernière espèce comme forme secondaire. Les différences spécifiques de l'*Hypnum commutatum* et de l'*Hypnum falcatum* sont tellement évidentes qu'il est difficile de comprendre comment on a pu les rapporter l'un à l'autre. En ce qui concerne la var. *fluctuans* du *falcatum*, la question est plus délicate. Adoptant la dénomination de M. Boulay, M. Schimper dans son Synopsis a remplacé l'épithète de *fluctuans* par celle de *virescens* ; mais M. Boulay va plus loin, il pense qu'il y aurait

(1) Ce travail était à l'impression lorsque j'ai reçu de M. Geheeb, à qui j'avais envoyé des échantillons de la Mousse de M. Payot en le priant de préciser l'espèce, des échantillons exactement semblables dénommés par M. Geheeb, *H. hamulosum*. C'est donc sous ce nom qu'il faut les recevoir. J'avais essayé de rattacher la Mousse de M. Payot à cette dernière espèce, mais n'en possédant pas d'échantillon, je n'avais d'autre guide que la diagnose du *Synopsis* qui ne m'avait pas paru suffisamment conforme.

lieu d'ériger la var. *virescens* en espèce. Le principal caractère différentiel consiste en la destruction de la majeure partie du parenchyme des feuilles, en sorte que la nervure épaisse étant seule conservée, la plupart des rameaux apparaissent comme épineux. Ajoutez à cela quelques autres particularités plus difficiles à saisir, et vous connaîtrez les motifs qui ont conduit M. Boulay à transformer l'*Hypnum falcatum* var. *virescens* en espèce. Cette forme critique a, depuis lors, été retrouvée dans plusieurs localités et toujours constante dans ses caractères. C'est à elle qu'il faut rapporter les échantillons de M. Payot que je vous montre concurremment avec un autre spécimen recueilli par M. Renauld. Ces faits semblent donner raison à l'opinion de M. Boulay. Il nous semble néanmoins que la destruction du parenchyme est due à des influences locales, et nous ne trouvons pas les autres caractères signalés assez nets pour motiver l'admission d'une nouvelle espèce.

Les trois échantillons suivants d'une apparence assez misérable, ce qu'il faut attribuer à ce que la plante s'est développée au sein de la vase glacée, m'ont paru se rapporter à l'*Hypnum dilatatum*, sous-genre *Limnobium*. D'un autre côté, d'après le *Synopsis*, M. Payot aurait également rencontré près de Chamonix l'*Hypnum (Limnobium) alpinum*, et ces deux espèces, très-voisines, ont souvent été confondues. Les deux diagnoses offrent peu de différences. Il m'a semblé toutefois que celle du *dilatatum* convenait mieux aux échantillons de M. Payot que celle d'*alpinum*. J'avais prié d'ailleurs notre correspondant de m'envoyer, s'il lui était possible, des spécimens pris aux diverses stations indiquées dans le *Synopsis*.

Dans son deuxième envoi, M. Payot, répondant à mon invitation avec un empressement dont je ne saurais trop le remercier, m'a fait parvenir une collection des *Limnobium*, recueillis dans les environs de Chamonix.

En s'en rapportant aux étiquettes qui accompagnent les échantillons de M. Payot, nous aurions à mentionner les espèces suivantes : *molle*, *arcticum*, *alpestre*, *ochraceum*, *glaciale*. En ce qui concerne cette dernière, je ferai observer que je n'ai trouvé ni dans le *Bryologia* ni dans le *Synopsis*, ni dans les synonymies qui accompagnent les noms d'espèces aucune épithète semblable. J'ai pensé, examen fait, que la Mousse de M. Payot se rapportait à l'*Hypnum (Limnobium) molle* var.

Schimperianum. Un échantillon richement fructifié et assez différent des autres, bien que placé sous la même rubrique *glaciale* m'a semblé être l'*Hypnum (Limnobium) dilatatum*. Je n'ai point trouvé d'*alpestre* dans l'envoi de M. Payot. Les échantillons envoyés sous ce nom ont les feuilles incurvées dans le même sens, une côte épaisse se divisant en deux branches à partir du tiers de la hauteur ou parfois restant simple et allongée, et doivent, selon moi, appartenir à l'*ochraceum*. Ils ne diffèrent pas d'ailleurs des autres spécimens envoyés sous ce nom. J'y rapporte aussi, au moins en partie, ceux désignés par M. Payot sous le nom d'*arcticum* ; les autres seraient la var. *Schimperianum* du *molle* citée ci-dessus. Le type *molle* est fourni par des exemplaires provenant de diverses localités et quelques-uns sont assez bien fructifiés. Deux d'entr'eux portaient cette mention : *controlés par M. Schimper*. Je crois y avoir reconnu l'*Hypnum (Limnobium) alpinum* qui n'avait pas été distingué du *molle* dans le *Bryologia*, mais qui est devenu dans le *Synopsis* le type d'une nouvelle espèce distincte par sa couleur vert pâle et ses feuilles un peu squarreuses.

Des recherches assez longuement soutenues auxquelles je me suis livré pour parvenir à classer ces diverses espèces, je suis arrivé à cette conclusion que le sous-genre *Limnobium* n'est point commode et que les diagnoses données n'ont pas toujours une clarté et une précision suffisantes. J'y ai même rencontré des contradictions flagrantes, et vous avouerez avec moi qu'il est facile de ne pas s'y reconnaître. Aussi, c'est avec hésitation que je vous sou mets les déterminations que j'ai faites et que, malgré tout le soin que j'y ai apporté, je ne garantis pas d'une manière absolue.

Les deux formes que je vous sou mets présentement méritent une attention particulière. En ce qui concerne la première, j'ai commis une erreur dans laquelle j'ai entraîné M. Payot ; la deuxième est encore pour moi assez énigmatique. Elle est constituée, comme vous le voyez, par des tiges minces, à peine divisées, en touffes serrées mais peu ou pas du tout radicleuses, d'une longueur de 10 à 12 centimètres environ ; point de fructifications ; la disposition assez sensiblement homotrope des feuilles, leur forme allongée, nettement concave, et surtout la configuration du tissu cellulaire me font rapporter cette forme allongée au *Blindia acuta*. Une note du *Synopsis* indique que

dans les hautes montagnes, les tiges de cette Mousse s'allongent et prennent une sorte de teinte plus sombre. C'est le cas de nos échantillons. Quant à la première forme dont je vous montre quelques spécimens avec fruits, les tiges sont courtes, denses, assez ramifiées, les feuilles faiblement homotropes, assez raides et presque dressées; les capsules malheureusement trop mûres ont perdu presque complètement leur péristome; elles sont ovales, un peu turbinées, largement ouvertes, dressées sur un pédicelle de un centimètre et demi de longueur. J'ai cru pendant assez longtemps y reconnaître le *Dicranum hyperboreum*, et j'ai même félicité M. Payot de cette intéressante découverte. Néanmoins j'avais conservé des doutes. Le péristome qui eût fourni un caractère décisif me faisait défaut; mais la capsule n'était pas striée, et le tissu cellulaire différait de celui signalé chez le *Dicranum hyperboreum*. C'est l'étude de ce dernier caractère qui m'a décidé à voir dans mon *Dicranum* hypothétique une forme robuste et que l'on pourrait appeler *glacialis* du même *Blechnum acuta* dont je viens de vous montrer une variété toute différente.

Avec les Mousses citées, M. Payot m'a envoyé deux beaux échantillons de *Sarcoscyphus Ehrharti*. Le port, et la rondeur des feuilles me le font rapporter au *Sarcoscyphus densus* confondu naguères avec le précédent.

M. Boulay cite cette dernière espèce aux Aiguilles Rouges d'après M. Puget comme il a rapporté aussi à ce dernier la découverte du *Tetraplodon angustatus* près de Chamonix, découverte que M. Payot réclame à juste titre.

Il est équitable que notre infatigable explorateur de la chaîne du Mont-Blanc ne soit pas victime d'erreurs qui lui ôteraient l'honneur de ses laborieuses recherches.

Comme péroraison aux communications bryologiques, je vous signalerai dans le dernier numéro de la *Revue bryologique* un travail très-intéressant de M. Geheeb sur la nouvelle espèce de Mousse que je vous ai présentée dans une de nos dernières séances l'*Hydrogonium mediterraneum*. L'auteur en donne une diagnose détaillée et la compare à ses congénères. Inutile d'ajouter que descriptions et développements critiques sont traités avec tout le talent que possède en ces matières le savant bryologue.